

Groupes & associations

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **70 (1982)**

Heft [10]

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-276607>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

D'un canton à l'autre

fond, qu'un bâtard entre un cabinet médical et un office de consultation ». Ils comptent dans leurs rangs les médecins seelandais, qui furent parmi les premiers à entrer avec virulence dans le débat. Et ils préconisent, pour leur part, une amélioration des organismes existants (parmi lesquels le centre de planning de l'Hôpital régional, ouvert trois heures par semaine, contraint de se consacrer surtout aux problèmes d'avortement qui accaparent 190 de ses 200 consultations annuelles).

Coûteux, le CISC ? Ses initiateurs rétorquent que les dépenses qu'il implique équivalraient au revenu annuel d'un seul spécialiste, et qu'il faudrait sans doute dépenser davantage pour revigorer efficacement les différents services existants. Alors, CISC ou palliatif ? La réponse tombera dans les urnes. Cet important débat biennois est un enfant de l'initiative pour la solution des délais, qui avait mis en exergue les carences biennoises (et cantonales) en matière de prévention et d'information. — (b)

Pétition pour la réinsertion professionnelle (GE)

Par voie de pétition, cinq groupes de femmes (Groupe « Bourses et Formations », l'AMCF, le Centre F-Information, CORREF et le groupe d'initiative OFRA-Genève) demandent au Grand Conseil genevois qu'il prenne les mesures nécessaires pour supprimer toute limite d'âge à l'octroi des bourses pour une formation professionnelle, et qu'il obtienne du Conseil d'Etat une « réelle politique financière d'encouragement aux études et au perfectionnement professionnel ».

Cette pétition s'élève contre la loi genevoise qui régit l'aide financière accordée par l'Etat, loi qui limite à 25 ans (formation en écoles professionnelles) et 30 ans (études universitaires) l'âge d'octroi d'une bourse. « Cette loi », dit le texte de la pétition, « (...) ne tient absolument pas compte des besoins spécifiques aux femmes adultes et les exclut pratiquement de toute subvention officielle ». — (cc)

Création d'un comité vaudois du 14 juin

L'idée de constituer dans le canton de Vaud, à l'instar de ce qui s'est fait à Genève et plus récemment à Zurich, un comité ayant pour tâche de promouvoir l'application des droits entre femmes et hommes, était dans l'air depuis plusieurs mois. Suite au refus, par le Grand Conseil vaudois, de créer un organisme officiel, aussi modeste fut-il, chargé des questions féminines, (voir article ci-dessus), les hésitations de celles et de ceux qui craignaient la multiplication des organes compétents en la matière n'étaient plus de mise.

La séance constitutive, organisée par un petit groupe de femmes d'horizons divers, toutes engagées dans la lutte féministe, a eu lieu le 9 septembre à Lausanne, en présence d'une vingtaine d'associations et groupements intéressés à différents titres aux questions féminines. Onze de ces organisations

ont donné d'emblée leur adhésion : l'Association des mères chefs de famille, les Juristes progressistes, l'Association pour les Droits de la Femme (après quelques tergiversations), le Centre Social Protestant, le Centre Femmes suisses-Femmes étrangères, la Confédération romande du travail, le Syndicat des travailleuses du commerce, et les partis socialiste, GPE (environnement), POP, PSO. D'autres comme la VPOD et un collectif féministe proche de l'OFRA, ont manifesté un intérêt qui pourrait entraîner une adhésion très prochaine. D'autres encore, notamment les partis radical, libéral et démocrate-chrétien, représentés par leurs groupements féminins, attendent d'avoir consulté leurs instances responsables avant de prendre une décision.

Mme Madeleine Gilliand, de Maraçon, 38 ans, ancienne présidente du PS valaisan, a été portée à la présidence du nouveau comité. Elle sera entourée par un bureau de 8 membres appartenant aux différentes associations fondatrices. Le comité vaudois du 14 juin n'entend pas se mesurer avec l'ensemble des problèmes touchant les femmes, qui restent

l'apanage des différentes organisations du canton. Il entend par contre s'attaquer avec détermination aux questions spécifiques d'égalité, dans une optique principalement juridique (quelques juristes participent déjà au bureau et le concours du plus grand nombre d'entre elles (eux ?) est vivement souhaité).

Le programme d'action pour la première année prévoit la mise sur pied d'un séminaire d'information pour les responsables des permanences juridiques ou autres du canton qui sont confrontées à des problèmes d'égalité, et une prise de contact approfondie avec les syndicats, en particulier sur le problème de l'égalité des salaires.

Le comité reste naturellement ouvert à toutes les associations vaudoises intéressées qui voudraient s'y joindre en cours de route ; les personnes désirant y adhérer à titre individuel sont aussi les bienvenues. — (sl)

Adresse de la présidente du comité vaudois du 14 juin : Mme Madeleine Gilliand, 1699 Maraçon.

Messieurs les juges !

Le Tribunal cantonal valaisan vient d'acquitter un homme poursuivi pour viol.

Le Tribunal de première instance l'avait sévèrement condamné. Or, ce tribunal est composé d'une cour de 3 juges, tous mâles, ce qui les rend peu suspects de compromission envers la cause féministe !

Et pourtant, le Tribunal cantonal n'a pas hésité à acquitter souverainement l'auteur du viol, alors que sa victime, vierge avant l'attentat, se retrouvait enceinte.

Il n'est pas facile de dénoncer un tel acte de violence.

Il est pénible de devoir fournir maints détails, à une police parfois impitoyable, à des juges sceptiques, à des proches qui souvent souhaiteraient que l'on se taise.

Tout cela laisse bien supposer qu'une femme n'effectue pas de telles démarches pour le seul plaisir d'écarter un ami un peu encombrant.

L'acquiescement prononcé récemment fait de la victime une nymphomane coupable.

Messieurs les juges, à travers elle, nous nous sentons toutes violées !

(ccr)

Groupes & Associations

Genève : une exposition sur l'égalité

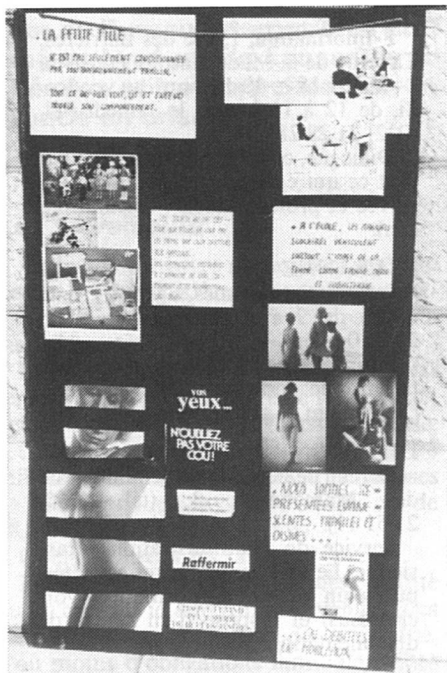
Initiative originale, une exposition sur le thème de l'égalité entre hommes et femmes parcourt ce mois le canton de Genève. Mise sur pied par le Comité genevois du 14 juin, cette exposition a pour but de montrer les inégalités qui subsistent dans la vie quotidienne des femmes... à tout âge. Sept étapes de la vie d'une femme sont chacune représentées par un triptyque où figurent, sur le volet de gauche, le rêve, sur le volet central, la réalité et sur le dernier volet les moyens de faire coïncider... le rêve avec la réalité.

Tous les thèmes essentiels à l'égalité des droits entre hommes et femmes sont abordés

à travers les différents âges évoqués. Le premier triptyque, sur la naissance, évoque les problèmes de nom et de nationalité, ainsi que les mythes qui subsistent autour de la naissance d'une fille ou d'un garçon. C'est ensuite la petite fille qui, très tôt, est confrontée aux conditionnements, scolaires ou familiaux, qui détermineront plus tard son comportement. De tableau en tableau, d'étape en étape, on parvient, dans le dernier triptyque, au troisième âge où sont examinées les discriminations relatives à l'AVS par exemple.

Le souci primordial du Comité du 14 juin a été de rendre accessible au plus grand nombre le problème de l'égalité. Aussi les exemples choisis sont tirés des situations les plus concrètes ; les explications juridiques (inévitables) sont présentées de façon très claire, le plus souvent illustrées ; l'idée d'une exposition itinérante, enfin, participe au même désir d'atteindre le plus de gens possible, y compris ceux qui ne se déplaceraient pas pour une manifestation féministe quelconque. Les lieux choisis pour l'exposition sont donc des endroits de passage intense, en plein air... à la portée de tous. — (cc)

D'un canton à l'autre



Sauf en cas de pluie, l'exposition se tiendra encore samedi 9 octobre, le matin, à Carouge (Place du Marché) et l'après-midi, à Onex (Centre commercial Lancy-Onex, devant Migros-poste); samedi 23 octobre, le matin, à Avanchet-Parc (Centre commercial) et l'après-midi, sur la Place du Molard (devant Bon Génie).

Neuchâtel : le nouveau centre « Femmes & Santé »

Il vient d'être créé à Boudry par une dizaine de femmes de professions diverses, âgées de 24 à 42 ans. Son but : donner, au sujet de préoccupations qui sont celles des femmes (contraception, stérilité, grossesse, maladies gynécologiques, etc.), une information adéquate, permettre la confrontation d'options et d'expériences, donner la possibilité de choisir ce qui est préférable, s'entraider en cherchant et trouvant ensemble des réponses satisfaisantes aux questions qui se posent, acquérir un meilleur contrôle de son corps et par-là même de sa santé.

Ne disposant d'aucune subvention, ce centre fait appel à des dons privés et à la contribution des participantes. La cotisation annuelle est de 30 francs au minimum. Il possède une bibliothèque, pour lecture sur place, est ouvert les trois premiers mardis de chaque mois de 14 h. à 17 h. et de 20 h. à 22 h. (sur rendez-vous pour les « consultations »). — (jhd)

Son adresse : Centre « Femmes & Santé », Pré-Landry 15, 2017 Boudry, (CCP 20-7897).

A son programme pour la saison prochaine :

- Contraception (groupe mixte), Fr. 30.—, 26 octobre, 2 et 9 novembre
- Ménopause, Fr. 50.—, 12, 23, 30 novembre, 7, 14 décembre
- Contraception (groupe femmes), Fr. 30.—, 11, 18 et 25 janvier 1983.

Du nouveau au Centre-Femmes

Jusqu'en février prochain, le Centre-Femmes pourra ouvrir tout grand ses portes. Anne, étudiante à l'Institut d'études sociales, a en effet proposé à l'IES de faire son stage au Centre. La demande fut acceptée, c'est une première. Il y aura donc dès maintenant une permanence et, bien sûr, de nouvelles activités. Laissons la parole à la nouvelle animatrice : « Concrètement, voici quand je me trouverai au Centre et ce que je vous propose de vivre ensemble : *les mardis soir, dès 18 h.*, je propose aux femmes intéressées par ce qui tourne autour de la santé de se rencontrer ; *les mercredis, entre 12 h. et 14 h.*, proposition d'échanges de massages, selon notre intuition et/ou nos connaissances ; *les mercredis, entre 14 h. 30 et 17 h. 30*, je me trouverai au Centre qui sera ouvert pour ce que nous avons envie d'y faire. *Les mercredis, dès 18 h.*, atelier de théâtre sur des thèmes féministes. *Les jeudis, dès 10 h. jusqu'à 17 h.* : viendrez-vous, femmes mères et non mères avec des enfants, afin de passer ensemble une journée au soleil, dans l'eau, sur la neige ? Jouer, nous raconter des contes et des histoires ? » — (mg)

Centre-Femmes, 5, boulevard Saint-Georges, 1205 Genève, tél. 29 22 98.

Divers

La littérature féminine à l'honneur

Anne-Lise Stauffer-Grobéty vient d'être honorée du Prix Bachelin 1982 que lui a décerné la Société d'Histoire et d'Archéologie du Canton de Neuchâtel, réunie en assemblée annuelle à Savagnier (district du Val-de-Ruz). Ce prix est attribué chaque année à un écrivain, à un peintre ou à un historien par la Société d'Histoire et d'Archéologie, fondée en 1830 par le peintre et écrivain Auguste Bachelin précisément, qui illustra entre autres des albums sur la guerre de 1870. En 1937, l'une de ses nièces fit un legs de Fr. 10 000.— afin que soit institué un prix dit Prix Bachelin, destiné à des personnalités de ces trois catégories. Du montant modeste de Fr. 500.—, il peut être décerné chaque année. L'Etat le complète en le majorant de quelque 2 500 francs.

Nous avons aujourd'hui le plaisir de pouvoir féliciter la lauréate, notre jeune romancière Anne-Lise Stauffer-Grobéty, de cette remarquable distinction qui vient s'ajouter aux précédentes. — (jhd)

Travail à temps partiel

Une brochure sur le travail à temps partiel a été publiée par les Femmes universitaires de Genève, deux semaines avant la journée du 25 septembre organisée dans le cadre du Comptoir suisse sur le même sujet. Celle-ci ayant lieu trop tard pour en rendre compte dans le présent numéro, nous reviendrons sur l'un et l'autre événement dans le prochain numéro.

A notre agenda :

Maison de la femme Eglantine 6, Lausanne

5 octobre, de 17 à 19 heures : Rencontre avec Mmes Janine Massard et Anca Visdei, qui dédicaceront leurs livres.

7 au 29 octobre, de 14 h. 30 à 18 heures : Exposition d'aquarelles de Renée Couvreur.

14 octobre, à 14 h. 30 : Conférence de M. P.-A. Schneider, vétérinaire cantonal (Union des femmes).

28, 29, 30 octobre : Marché d'artisanat et cafétéria (jeudi et vendredi, de 9 à 19 heures ; samedi, de 9 à 17 heures).

28 octobre au 20 novembre : Exposition de peintures et sculptures de Ludovico de Luigi, peintre vénitien.

Lycéum-Club Rue de Bourg 15, Lausanne

8 octobre, à 17 heures : Mariette de Haller « Lit-on encore Jacques Chardonne ? »

15 octobre, à 17 heures : Récital par l'ensemble « Mobile », formé de Marianne Vincent, Philippe Tschopp et Pierre-André Vincent, flûtistes.

Du 21 au 24 octobre : 28e concours national féminin de musique organisé par le Lycéum-Club suisse.

23 octobre : Examen public sous forme de récital.

24 octobre : Concert public des lauréates à 14 h. 30 à la Maison de la radio.

22 octobre, à 17 heures : Francine-Charlotte Gheri, de retour du Sahel.

29 octobre, à 17 heures : « Alice Rivaz », sa vie et son œuvre, par l'écrivain Roger-Louis Junod.

5 novembre, à 17 heures : « La Chine au passé et au présent », par Suzanne Chlapowski (diapos).

BPW à la salle du Lycéum

12 octobre, à 20 h. 30 : Conférence de Erika Billeter, directrice du Musée cantonal du Palais de Rumine.

Femmes Universitaires rue de Bourg 15, Lausanne

13 octobre : Assemblée générale, souper grec, présentation des nouveaux membres.

Lausanne : orientation personnelle

Le groupe ORPER organise huit rencontres de fin octobre à mi-décembre.

Une occasion :

- de m'accorder une halte de deux heures dans la semaine
- de prendre le temps de penser à ma vie
- de partager avec d'autres femmes mes questions, mes expériences
- de pouvoir écouter et être écoutée sans jugement.